

Website Disclosure - SFDR

Nom du Produit : NN Ethenea Ethna-Aktive Fund
Classification : article 8
Identifiant d'entité juridique (CODE LEI) : 549300P1862TXM0YEB58
Version : 21/02/2023

a) Résumé

Ethna-AKTIV est un fonds multi-actifs à gestion active. Il investit dans des actions, mais aussi et surtout (mais pas exclusivement) dans des obligations d'entreprises et des emprunts d'État. Il peut investir, dans une moindre mesure, dans des ETC (notamment sur l'or) aux fins de diversification. Par ailleurs, il peut avoir recours aux produits dérivés à des fins de gestion de la liquidité et du risque.

Dans le cadre de ses investissements en actions et en obligations, le fonds privilégie les entreprises qui présentent une exposition faible aux principaux risques ESG ou qui gèrent activement et réduisent les risques ESG obligatoirement associés à leur activité.

Par ailleurs, Ethna-AKTIV renforce son engagement en faveur de la durabilité en procédant à des exclusions à grande échelle :

- Tout investissement dans des entreprises dont le cœur de métier porte sur l'armement, le tabac, la pornographie, la spéculation sur les produits alimentaires de base et/ou la production/distribution de charbon est interdit.
- Par ailleurs, nous n'investissons pas non plus dans les entreprises ayant commis de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui ne proposent pas de mesures convaincantes pour remédier à ces manquements.
- Au niveau des émetteurs souverains, nous excluons les investissements dans les emprunts de pays qualifiés de « non libres » dans le rapport annuel de Freedom House (www.freedomhouse.org).

Nous nous appuyons sur les analyses de l'agence de notation externe Sustainalytics pour évaluer les risques ESG pertinents pour les différentes entreprises et la gestion active des risques ESG au sein de celles-ci.

Sustainalytics synthétise les résultats de ses analyses au Communications en matière de durabilité sein d'une note de risque ESG sur une échelle de 0 à 100, dans laquelle

- une note inférieure à 10 désigne des risques minimes,
- une note comprise entre 10 et 19,99 désigne des risques faibles,
- une note comprise entre 20 et 29,99 désigne des risques modérés,
- une note comprise entre 30 et 39,99 désigne des risques élevés et
- toute note supérieure ou égale à 40 désigne des risques graves.

Au regard de cette note de risque ESG, Ethna-AKTIV doit en moyenne présenter au moins un profil de risque ESG modéré (note inférieure à 30).

Des valeurs individuelles présentant des risques graves (note de risque ESG supérieure à 50) peuvent, dans des cas exceptionnels dûment justifiés, être éligibles à l'investissement au sein d'Ethna-AKTIV,

moyennant la mise en place d'un processus d'engagement actif afin d'améliorer le profil de risque ESG de l'investissement.

b) Sans objectif d'investissement durable

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour vocation d'investir de manière durable.

c) Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Dans le cadre de ses investissements en actions et en obligations, Ethna-AKTIV privilégie les entreprises qui présentent une exposition faible aux principaux risques ESG ou qui gèrent activement et réduisent les risques ESG obligatoirement associés à leur activité.

Par ailleurs, Ethna-AKTIV renforce son engagement en faveur de la durabilité en procédant à des exclusions à grande échelle :

- Tout investissement dans des entreprises dont le cœur de métier porte sur l'armement, le tabac, la pornographie, la spéculation sur les produits alimentaires de base et/ou la production/distribution de charbon est interdit.
- Par ailleurs, nous n'investissons pas non plus dans les entreprises ayant commis de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui ne proposent pas de mesures convaincantes pour remédier à ces manquements.
- Au niveau des émetteurs souverains, nous excluons les investissements dans les emprunts de pays qualifiés de « non libres » dans le rapport annuel de Freedom House (www.freedomhouse.org).

d) Stratégie d'investissement

Nous nous appuyons sur les analyses de l'agence de notation externe Sustainalytics pour évaluer les risques ESG pertinents pour les différentes entreprises et la gestion active des risques ESG au sein de celles-ci.

Sustainalytics synthétise les résultats de ses analyses au sein d'une note de risque ESG sur une échelle de 0 à 100, dans laquelle

- une note inférieure à 10 désigne des risques minimes,
- une note comprise entre 10 et 19,99 désigne des risques faibles,
- une note comprise entre 20 et 29,99 désigne des risques modérés,
- une note comprise entre 30 et 39,99 désigne des risques élevés et
- toute note supérieure ou égale à 40 désigne des risques graves.

Au regard de cette note de risque ESG, Ethna-AKTIV doit en moyenne présenter au moins un profil de risque ESG modéré (note inférieure à 30).

Des valeurs individuelles présentant des risques graves (note de risque ESG supérieure à 50) peuvent, dans des cas exceptionnels dûment justifiés, être éligibles à l'investissement au sein d'Ethna-AKTIV, moyennant la mise en place d'un processus d'engagement actif afin d'améliorer le profil de risque ESG de l'investissement. Les valeurs individuelles présentant des risques graves représentent environ 3 % de l'univers d'investissement.

Par ailleurs, les exclusions de produits et normatives énumérées au paragraphe précédent sont prises en compte dans le cadre de la stratégie d'investissement. Ces exclusions réduisent la taille de l'univers d'investissement d'environ 10 %.

Dans le cadre du processus d'investissement, nous vérifions également si les entreprises dans lesquelles nous investissons appliquent de bonnes pratiques de gouvernance. À cet égard, notre politique ESG prévoit de multiples mécanismes de contrôle, notamment la vérification des controverses et le respect du Pacte mondial des Nations Unies. Ceux-ci entraînent, à leur tour, des mesures supplémentaires, qui s'échelonnent du dialogue à l'exclusion pure et simple des entreprises non conformes (un lien vers la politique ESG est proposé en fin de document).

e) Proportion d'investissements

Ethna-AKTIV est un fonds multi-actifs à gestion active. Il investit dans des actions, mais aussi et surtout (mais pas exclusivement) dans des obligations d'entreprises et des emprunts d'État. Il peut investir, dans une moindre mesure, dans des ETC (notamment sur l'or) aux fins de diversification. Par ailleurs, il peut avoir recours aux produits dérivés à des fins de gestion de la liquidité et du risque. La pondération effective des différentes classes d'actifs dépend de l'analyse de marché des gérants de portefeuille et peut varier au fil du temps. Le seuil prévu pour les investissements en actions s'établit à 49 % des actifs du fonds. Alors que la pondération des obligations d'entreprises peut varier de 0 à 100 %, le fonds ne peut investir plus de 20 % de ses actifs dans les matières premières et au maximum 10 % dans une matière première donnée.

Les objectifs de durabilité susmentionnés du fonds, qui combinent critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, peuvent surtout être mis en œuvre dans le cadre d'investissements en actions et en obligations d'entreprises. Les analyses de Sustainalytics, qui portent sur plus de 12.000 entreprises à travers le monde, offrent une excellente couverture à cet égard. Si moins de 51 % des investissements directs du fonds dans des entreprises sont couverts par une note de risque ESG calculée par Sustainalytics, les gérants de portefeuille sont tenus d'effectuer des analyses comparables ou de choisir des investissements alternatifs dotés d'une note de risque ESG.

Les placements indirects en actions ou en obligations d'entreprises, notamment via d'autres fonds d'investissement ou des ETF, sont limités à 10 %.

Les emprunts d'État ne sont pas directement concernés par les objectifs de durabilité susmentionnés, mais sont soumis à un critère d'exclusion social strict (exclusion des pays « non libres »).

Les ETC et produits dérivés éventuellement utilisés ne sont pas non plus considérés comme des instruments participant activement à la réalisation des objectifs de durabilité mentionnés.

Aucun investissement durable au sens du Règlement (UE) 2019/2088 n'est explicitement prévu.

f) Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

Le contrôle des notes de risque ESG est effectué par le gérant de portefeuille compétent avant l'investissement (pre-trade) et analysé une fois par jour, après l'investissement (post-trade), dans le cadre d'un reporting ESG spécifique. Le système de conformité des investissements effectue un contrôle pre-trade et post-trade des exclusions.

En outre, il est prévu de publier un reporting client (fiche d'information ESG) accessible sur notre site Internet qui présente la note de risque ESG moyenne du fonds et un graphique illustrant la répartition des notes de risque ESG des placements directs en actions et en obligations d'entreprises détenus par le fonds.

g) Méthodes

Les notes de risque ESG de l'agence de notation Sustainalytics, une filiale de Morningstar, complètent le processus de prise de décision par une classification détaillée de la menace que font peser les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance en lien avec la durabilité sur la pérennité d'une entreprise. Le classement des notes de risque ESG individuelles s'effectue au niveau de l'ensemble de l'univers analysé comptant plus de 12.000 sociétés. La notation tient compte de l'exposition de chaque entreprise aux principaux risques ESG et intègre la gestion active de ces risques par cette entreprise dans la note finale. Par conséquent, il est possible de comparer les évaluations des différents secteurs et d'obtenir une estimation pertinente de la durabilité du fonds au niveau du portefeuille. Les principaux facteurs d'influence sont : Corporate Governance, Product Governance, Business Ethics, Access to Basic Services, Human Capital, Bribery and Corruption, Emissions, Effluents and Waste, Occupational Health and Safety.

Des explications claires et détaillées sur la méthodologie utilisée par Sustainalytics sont disponibles sur le site www.sustainalytics.com.

h) Sources et traitement des données

L'agence de notation externe Sustainalytics constitue la principale source de données. Les données nécessaires sont intégrées à la base de données interne de la division Risk&DataManagement d'ETHENEA via une interface de programmation (API), font l'objet d'un contrôle de qualité selon des normes internes, puis sont traitées.

La majeure partie des exclusions et les notes de risque ESG reposent sur les données de Sustainalytics.

Une fois par an, les nouvelles notes des pays attribuées par Freedom House (www.freedomhouse.org) sont entrées manuellement dans la base de données interne afin d'être utilisées pour les exclusions des émetteurs souverains.

Aucune estimation n'est utilisée

i) Limites aux méthodes et aux données

Jusqu'à présent, les entreprises de petite taille ne publient que peu d'informations sur les risques ESG et sur les mesures prises à cet égard. Les données sont par conséquent plus rares et il existe le risque que les entreprises de petite taille présentent une note ESG Sustainalytics plus faible, voire n'en possèdent pas du tout.

Toutefois, cette situation ne représente pas une limite pour le fonds, dès lors qu'il investit essentiellement dans des grandes capitalisations standard.

j) Diligence raisonnable

Le contrôle des notes de risque ESG est effectué pretrade par le gérant de portefeuille compétent et analysé post-trade une fois par jour dans le cadre d'un reporting ESG spécifique. Le système de conformité des investissements effectue un contrôle pre-trade et post-trade des exclusions.

k) Politiques d'engagement

L'engagement ne fait pas partie intégrante de la réalisation des objectifs environnementaux ou sociaux de la stratégie d'investissement évoqués dans le présent document.

Des valeurs individuelles présentant des risques graves (note de risque ESG supérieure à 50) ne peuvent être intégrées au portefeuille que dans des cas exceptionnels dûment justifiés, moyennant la mise en place d'un processus d'engagement actif afin d'améliorer le profil de risque ESG de l'investissement.

En outre, l'engagement joue un rôle dans le contexte plus large de la stratégie de durabilité globale suivie par Ethna-AKTIV afin de proposer à nos clients une solution d'investissement responsable offrant des rendements compétitifs et durables. De plus amples informations à ce sujet sont disponibles sur notre site Internet www.ethenea.com, notamment la directive relative aux investissements durables (ESG) et la directive relative à l'exercice des droits de vote

l) Indice de référence désigné

Un indice de référence n'est pas utilisé.

Les informations relatives à la durabilité qui sont reprises dans le présent document sur le produit ont été établies par NN Insurance Belgium SA/NV au mieux de ses possibilités. A cet effet, NN est néanmoins tributaire des informations relatives aux différents aspects de durabilité rendues disponibles par les gestionnaires d'actifs. La législation imposant la mise à disposition de ces informations n'est toutefois entrée en application qu'à compter du 1er janvier 2023. Les informations reprises dans le présent document ont par conséquent été établies sur la base des informations rendues disponibles à ce jour et pourront encore être modifiées et/ou complétées en fonction des informations qui seront transmises par les gestionnaires d'actifs au cours des prochaines années.